

INTERREG – ALCOTRA FRANCE ITALIE 2021 - 2027



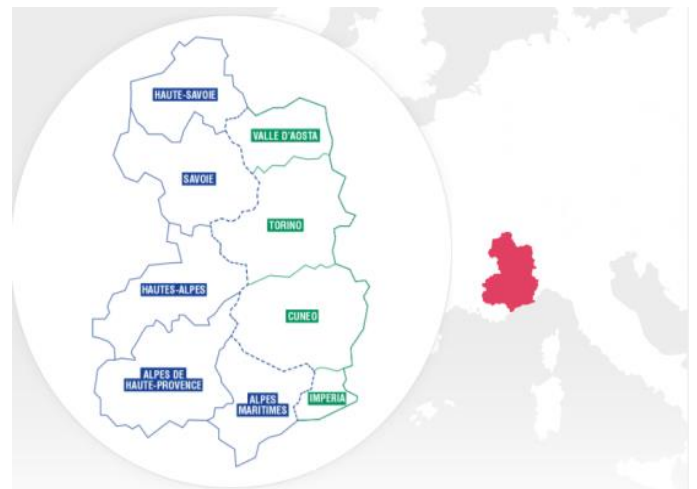
France – Italia ALCOTRA
JUILLET 2024

Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière

« Répondre aux défis environnementaux, redynamiser les systèmes économiques et sociaux transfrontaliers et dépasser les principaux obstacles transfrontaliers, grâce à une coopération locale, intégrée et inclusive »

ALCOTRA couvre la frontière alpine entre la France et l'Italie et inclut 5 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Val d'Aoste et 3 provinces du Piémont et de Ligurie.

Le taux d'intervention de l'UE du programme est de 80%.








Budget total

182,3 millions €

228 millions €

LES THEMATIQUES D'INTERVENTION

	1- INNOVATION ET RECHERCHE	<ul style="list-style-type: none"> Investissements et activités de R&D Usages et services numériques 	36,4 M€	20%
	2- ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation au changement climatique et prévention des risques Préservation de la biodiversité et lutte contre la pollution (sols, air, eaux) Énergies renouvelables Mobilité urbaine et multimodale 	63,8 M€	35%
	4- INCLUSION SOCIALE	<ul style="list-style-type: none"> Éducation et formation Infrastructures et équipements de santé, accès aux soins Développement économique (culture, tourisme), inclusion et innovation sociale 	38,3 M€	21%
	5- APPROCHE TERRITORIALE	<ul style="list-style-type: none"> Stratégies territoriales intégrées 	36,5 M€	20%
	6- GOUVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la gouvernance de la coopération 	7,3 M€	4%
Total UE *			182,3 M€	

* Le total UE intègre 7% d'assistance technique finançant la mise en œuvre du programme.

ALCOTRA – COMMENT ÇA MARCHE ?

Le programme ALCOTRA finance des projets de coopération réunissant à minima un bénéficiaire français et un bénéficiaire italien situés en priorité sur les 5 départements français et 3 provinces italiennes et une région italienne autonome éligibles. Ces projets sont sélectionnés à la suite d'appels à projets par le comité de suivi du programme.

Plusieurs [types de projets](#) existent :

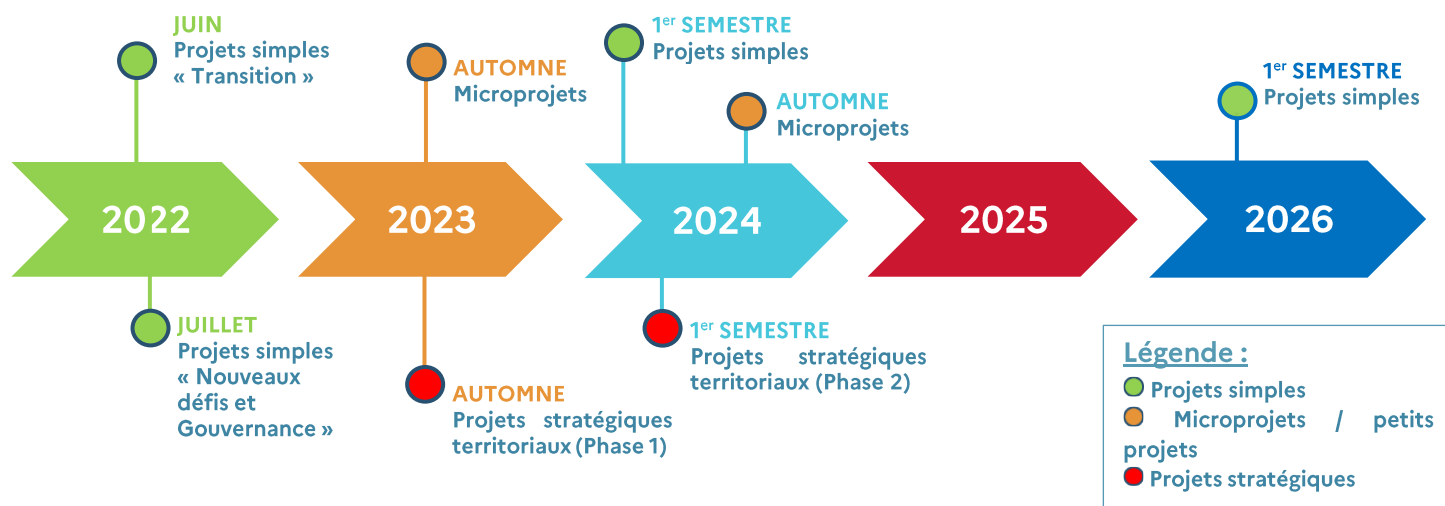
- **Les projets simples** : d'une durée de 36 mois maximum, portant sur une seule priorité parmi les thématiques 1, 2, 4 et 6, ils impliquent au moins un partenaire français et un partenaire italien.
- **Les microprojets** : projets de coopération transfrontalière de volume financier limité compris entre 25 000 et 75 000 €, ils visent notamment à impliquer de façon plus directe les citoyens autour de 4 thématiques (numérique, environnement, éducation – formation - bilinguisme, et culture - tourisme).
- **Les projets stratégiques territoriaux** : les Plans intégrés territoriaux (PITER+) sont constitués d'un ensemble de projets simples organisés autour de plusieurs thématiques dans le cadre d'un territoire transfrontalier spécifique. Seuls les territoires des PITER 2014 – 2020 peuvent se porter candidats. Chaque Plan intégré territorial (PITER+) se compose :
 - o D'une stratégie territoriale intégrée, multithématique, partenariale et couvrant un espace transfrontalier fonctionnel,
 - o D'un projet de coordination et de communication (PCC) visant à assurer la mise en œuvre du Plan dans ses dimensions opérationnelles, administratives, financières et de gouvernance territoriale transfrontalière,
 - o De 2 à 4 projets simples thématiques transfrontaliers.

Le dépôt de ces projets se fait en 2 phases.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est Autorité de Gestion du Programme. Elle est responsable de sa mise en œuvre et s'appuie sur un Secrétariat Conjoint, basé à Turin, qui assure l'instruction et le suivi des dossiers.

En outre, ALCOTRA a créé le premier [Conseil de Jeunes transfrontalier](#) disposant d'une voix consultative au sein du Comité de Suivi du Programme et qui participe à la communication et à la promotion du programme notamment auprès des jeunes et des citoyens. Le Conseil des Jeunes (CDJ) a créé le label « ALCOTRA Jeunes », une distinction attribuée par le CDJ ALCOTRA aux projets les plus adaptés aux défis des nouvelles générations.

CALENDRIER DES APPELS A PROJETS



Deux appels à projets simples ont été lancés en 2022 :

- Un appel à projets « [Transition](#) » qui a permis de financer des projets du 4^{ème} appel à projets de la période 2014-2020 en ciblant les priorités 1, 2 et 4.
- Un appel à projets « [Nouveaux défis et gouvernance](#) », le volet Nouveaux défis pour des projets ciblés sur les priorités 1, 2 et 4, et le volet Gouvernance pour dépasser les obstacles à la coopération transfrontalière (priorité 6).

Deux appels à projets ont été lancés en 2023 :

- Un appel à projets pour les « [Plans Intégrés TERritoriaux \(PITER+\) 2021-2027 – Phase 1](#) », qui s'inscrivent au sein de la Priorité 5 (OP5) du Programme « Tenir compte des spécificités de certaines aires du territoire pour mieux se préparer aux défis de la résilience ». 6 stratégies ont été approuvées par le Comité de suivi en avril 2024. 6 Projets de Coordination et de Communication (PCC) sont en cours de sélection (sélection prévue pour juillet 2024) pour 3,4 M€ FEDER.
- Un appel à projets pour la sélection de « [Microprojets](#) », sur les thématiques de la numérisation et de l'environnement. 23 projets ont été déposés et ils seront présentés au Comité de suivi pour sélection à l'automne 2024. La dotation FEDER de l'appel à microprojets (1,16 M€ FEDER) a été dépassée, et 1,36 M€ FEDER ont été sollicités. 75 % des candidats sont de nature privée et 82 % des candidats sont nouveaux sur ALCOTRA. Un véritable succès pour cette première expérience sur le Programme.

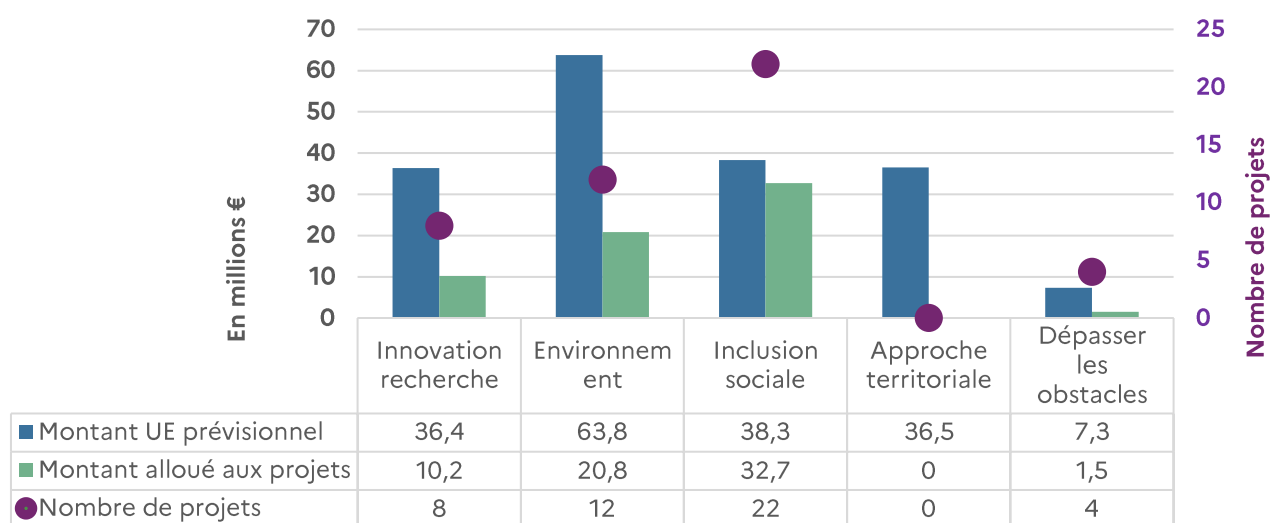
Deux appels à projets ont été lancés en 2024 :

- Un appel à projets pour les « [Plans Intégrés TERritoriaux \(PITER+\) 2021-2027 – Phase 2](#) », qui s'inscrivent au sein de l'OP5. Avec une dotation de 30,5 M€, l'appel à projets est ouvert du 23/04/2024 au 03/12/2024. Les projets simples peuvent être déposés lors de trois dates butoirs, pour une instruction et sélection au fil de l'eau : 02/07/2024, 03/07/2024 et 03/12/2024.
- Un [troisième appel à projets](#) est ouvert du 30/04/2024 au 28/11/2024, avec une dotation FEDER de 55 M€. 8 objectifs spécifiques sont concernés : Numérisation (OS 1.2) ; Développement des compétences et spécialisation intelligente (OS 1.4) ; Déploiement des énergies renouvelables (OS 2.2) ; Adaptation au changement climatique et prévention des risques (OS 2.4) ; Préservation de la biodiversité (OS 2.7) ; Mobilité urbaine multimodale durable (OS 2.8) ; Accès aux soins de santé et résilience des systèmes de santé (OS 4.5) ; Une meilleure gouvernance de la coopération (OS 6).

Pour plus d'informations sur les appels à projets ou sur comment candidater [cliquez ici](#)

ALCOTRA – POINT DE SITUATION

Le programme ALCOTRA a alloué 35,8 % du montant UE prévisionnel au bénéfice de 46 projets.



L'appel à projets « Transition » de 2022 a permis de sélectionner 11 [projets](#) pour une enveloppe de 11,3 M€.

Le 2^{ème} appel « Nouveaux défis et Gouvernance » a permis de sélectionner 35 [projets](#) pour une enveloppe de 53,9 M€.

Dans le cadre de l'OP5 :

-6 stratégies territoriales intégrées ont été approuvées en avril 2024 dans le cadre de l'OP5.

-6 Plans de Coordination et Communication (PCC) sont en cours de sélection par le Comité de suivi, pour un montant FEDER de 3,4 M€.

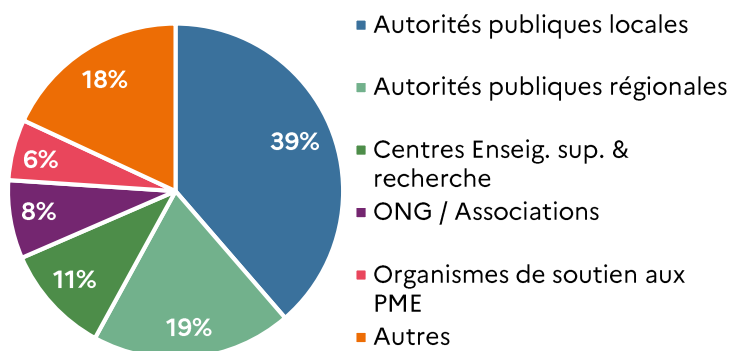
-L'appel à projets simples a été lancé le 23/04/2024 et il clôturera le 03/12/2024, avec une dotation de 30,5 M€ FEDER. Dans cette période, trois dates butoirs sont prévues pour une instruction et sélection au fil de l'eau : 02/07/2024, 03/07/2024 et 03/12/2024.

Le 3^{ème} appel à projets est actuellement ouvert, avec une dotation FEDER de 55 M€. Jusqu'au 28/11/2024 les projets pourront déposer leur proposition dans les 8 objectifs spécifiques concernés (voir thématique ci-dessus).

23 microprojets ont été déposés dans l'appel à projets clôturé le 05/03/2024. Actuellement en cours d'instruction, les microprojets seront présentés par sélection au Comité de suivi à l'automne 2024.

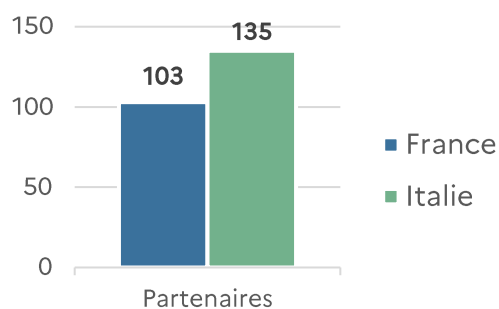
QUI SONT LES BENEFICIAIRES ?

TYPOLOGIE DES BENEFICIAIRES



On retrouve dans la catégorie « autres » les acteurs réunissant moins de 5% des bénéficiaires. Il s'agit par ordre d'importance des agences sectorielles, autorités publiques nationales, établissements publics, entreprises, PME et des centres d'enseignement scolaire et de formation.

ORIGINE DES PARTENAIRES



La participation des acteurs italiens et français est plutôt équilibrée dans le programme. Dans l'appel à projets « Nouveaux défis » la mobilisation du partenariat français s'est développée et on constate un meilleur équilibre de part et d'autre de la frontière, avec une participation à 45% des bénéficiaires français par rapport à 38% avec le premier appel à projets Transition.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Site du programme ALCOTRA : [cliquez ici](#)

Contact France : Sara.POUPART@auvergnerhonealpes.fr - veronique.veyrat@auvergnerhonealpes.fr

PROJET EMBLEMATIQUE ALCOTRA

E-BIKE MONT-BLANC

La mobilité douce transfrontalière entre la France et l'Italie

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

e-bike Mont-Blanc

France – Italia ALCOTRA



Chef de file : Comune di Courmayeur (IT)

Budget total : 956 016,58 €

Subvention UE : 764 813,26 €

Durée : 02.05.2023 – 18 mois

Partenariat :

- Communauté de Communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc (FR)
- Région Autonome Vallée d'Aoste, Département des Transports et de la Mobilité durable (IT)

Objectif Spécifique : 4.6 Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation

Le Projet en quelques mots ...

Le projet « E-bike Mont-Blanc » vise à valoriser les atouts naturels et culturels qui distinguent le Mont-Blanc à travers la **pratique récréative et touristique du vélo électrique**.

Le Projet en détail ...

Le projet « E-bike Mont-Blanc » est mise en oeuvre par la Commune de Courmayeur en partenariat avec le département des Transports et de la Mobilité durable de la Région autonome de la Vallée d'Aoste et la Communauté des Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc.

Le mot clé de cette initiative est la « durabilité » dans sa gestion intégrée et transfrontalière entre l'Italie et la France. La coopération entre les trois partenaires permet de développer une stratégie afin de développer les loisirs en montagne de la manière la plus respectueuse possible tout en impliquant les opérateurs locaux et les entreprises dans le marché du tourisme de mobilité électronique.

Le projet « E-bike Mont-Blanc » se compose de trois actions distinctes. La première vise à développer une publicité transfrontalière pour communiquer d'une seule manière plus efficacement, tout en mettant en valeur l'offre existante, le potentiel de l'utilisation du vélo électrique des deux côtés du Massif. La deuxième permet l'amélioration et la mise en oeuvre d'itinéraires pour vélos électriques soit à travers l'adaptation des chemins existants soit à travers la construction parallèle de nouveaux tronçons de pistes cyclables. La troisième vise la mise en place d'un nouveau service de transport à travers le Tunnel du Mont-Blanc en utilisant des bus réguliers équipés de supports à vélos appropriés et une navette expérimentale à la demande pour faciliter les transits entre l'Italie et la France.

Outre le développement du réseau franco-italien d'itinéraires pour vélos électriques avec des traits supplémentaires et modernisés entre le Val Veny et le fond de la Vallée de Chamonix, « E-bike Mont-Blanc » vise à remédier à la pénurie actuelle de transports face à l'augmentation du trafic touristique transfrontalier. Par ailleurs, il est prévu de mettre en place des possibilités de déplacement durable en réduisant le nombre de voitures particulières empruntant le Tunnel du Mont-Blanc au profit des modes de voyage collectifs et participatifs.

Les enjeux

Le projet représente une avancée majeure vers une mobilité décarbonée et s'engage à développer le tourisme transfrontalier en proposant des services qui respectent l'environnement et promeuvent une mobilité durable.

Le saviez-vous ?

Courmayeur et Chamonix se partagent une grande partie du massif du Mont-Blanc et sont engagés depuis des décennies dans sa gestion durable, notamment à travers les activités de l'Espace Mont-Blanc. Les communes ont toujours été attentives à la compatibilité du tourisme avec un environnement exceptionnel et fragile, aujourd'hui encore plus menacé par le changement climatique.

Personne contact : Alexa.glarey@comune.courmayeur.ao.it

Site internet / Réseaux sociaux : Pour en savoir plus sur [e-bike Mont-Blanc](#)